La Maison RIVIERE



La programmation

2020 Réflexion de l'équipe municipale.

Être à l'écoute des administrés est une de nos volontés. Un sondage auprès des résidents Golféchois est réalisé sur le devenir de la maison Rivière. Plus d'une centaine de réponses ont été collectées et analysées.

Parmi les suggestions et les réflexions, le comité de pilotage retient 3 sujets d'investigation :

Résidence pour les personnes âgées autonomes mais souffrant d'isolement Lieu dédié à la culture (Bibliothèque, ludothèque, expositions...)

Espace partagé de travail "co-working", centre d'affaires

S'ajoute à ces 3 pistes l'aménagement du parc en un lieu partagé : jardin, espace de rencontre.

D'un avis général, la restructuration doit prendre en compte le versant patrimonial de cet édifice.

2022 : La recherche et le choix de personnes ressources est difficile. L'année est aussi consacrée aux études préliminaires indispensables pour la réalisation du projet.

Cependant, des premières opérations de réaménagement sont réalisées :

Restauration du pigeonnier



Installation du rucher municipal



Les ruches ont été peintes par les enfants de la Garderie

2023 : Le cabinet programmiste a été désigné. Les orientations prennent forme.

11 juillet : un panel d'administrés représentant la population est invité à participer à des ateliers débats pour la réalisation du projet.

Les thèmes abordés sont l'histoire du domaine et ses caractéristiques patrimoniales, ainsi que l'élargissement de l'étude environnementale en incluant la Place Padouen et le centre bourg.





Le saviez-vous?

Qu'est-ce qu'un Padouen ?

En ancien Français, (ce n'est pas de l'occitan), un Padouen désigne un espace commun qui peut être un lieu ressource pour les plus démunis. Il pouvait être lieu de glanage, pâturage, de rencontre...

15 Mai 2023:

Après consultation publique, la Société URBACTIS est retenue pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

Sous l'égide de la municipalité, elle suivra le projet dans son intégralité depuis l'étude jusqu'à la réalisation finale.

Elle assurera un service de conseil et d'aide à la décision et d'accompagnement tant technique, administratif que financier ainsi que la coordination et l'avancée des travaux.



M Sébastien Le Pape

Géomètre Expert Coordonnateur de la Maîtrise d'Oeuvre Mme Thersile Dufaud
Architecte DPLG

Mme Corinne Dubois Concepteur Paysagiste

Du 20 août au 20 septembre 2023 :

L'AMO publie un appel à candidature à destination des cabinets d'architecture.

A la réception des dossiers, ceux-ci seront examinés par un jury composé d'élus de Golfech, des représentants de l'Ordre des Architectes, du Conseil Départemental

Le 4 octobre 2023:

Le jury s'est réuni pour examiner les 24 candidatures reçues afin d'en sélectionner 3.

Voici les cabinets d'architecture retenus :

BPA ARCHITECTURE Montpellier

BVA SELAS Toulouse Atelier du Rouget Le Rouget Pers (Cantal)

Ces entreprises retenues sont au travail et doivent nous présenter leur projet.

Le jury se réunira pour désigner le lauréat final le 15 janvier 2024

Délibération du Jury (15 et 22 janvier 2024)

Le jury a délibéré le 22 janvier et élu la société

BVA SELAS Toulouse

pour la réalisation du projet global autour de la maison Rivière :

Réhabilitation et aménagement de la maison et de ses dépendances dans le cadre du cahier des charges Aménagement paysager du parc Aménagement de la Place Padouen

Pour information, le jury était composé de :

M Millasseau Philippe C.A.U.E Tarn et Garonne

M Jullia Marc, représentant de l'ordre des architectes

Mme Graham Emilie, Représentante de la Fédération Nationale des Paysagistes concepteurs

M Benoît Pascal, Maire de Golfech

M Clicque Jean Luc, Conseiller délégué aux Travaux de rénovation

M Delas Patrick, Conseiller délégué aux travaux neufs

Assistaient à la délibération

Mmes, Dubois Corinne, Duffau Tersile et M Lepape Sébastien pour l'Assistance à la Maîtrise d'oeuvre M Depasse Thierry, Responsable des services techniques.

En observatrice Mme Charpentier Pierrette, 1° adjointe

Dans le courant du mois d'avril, une réunion publique de présentation du projet définitif sera organisée.

Présentation publique du Projet 24 avril 2024

Mercredi 24 avril, la société URBACTIS accompagnée des architectes BVA ont présenté au public l'avant projet pour la Maison Rivière.



Le public assiste à la présentation

Présentation du paysagiste



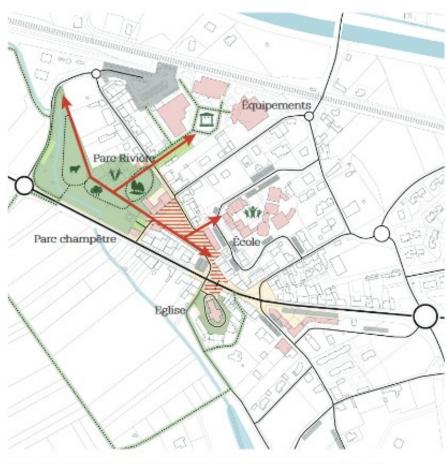
Le projet présenté aujourd'hui inclut la Maison Rivière, ses dépendances, son parc. Il intègre désormais la Place Padouen, l'ancienne salle du club de football (actuellement salle des archives) et s'étend de la mairie jusqu'à l'entrée du Campus.

Une étude est en cours sur le plan circulation dans le cœur du village de façon à améliorer la fluidité de la circulation.

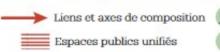
L'avant projet définitif sera présenté 3 juin. Les plans seront alors consultables. Le dépôt de la Demande de Permis de Construire est programmée pour la fin du mois de juin

Vous trouverez ci-dessous des documents pour comprendre l'avant projet

Situation d'ensemble



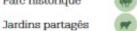
Les promenades retrouvées - Composition et liens A l'image des anciennes promenades, le projet propose d'établir un lien fort entre la place et le parc. Cet axe qui relie les arcades, la Mairie, l'entrée de la résidence Rivière et la salle polyvalente s'ouvre sur le parc en marquant la limite entre parc historique et parc champêtre. Il irrigue ensuite naturellement les îlots d'équipements.



Équipements



Parc historique





Pâture



Révéler un village de Parcs et Jardins - Plan guide centre La poursuite des aménagements vise à établir une logique d'ensemble pour une ville verte et fraîche; piétonne et cyclable; partagée et apaisée.



Centre ville

unifié

au profit des mobilités douces et plantations

Les parcs en réseau

Les parcs à affirmer, rénover et différencier.

- · Plantations & biodiversité
- Gestion différenciée

Les équipements au cœur des parcs



Le parc historique et le parc champêtre

BVA Denjamin Van den Daleke Architectus associale



Vue depuis l'Ouest du Parc vers la Place du Padouen





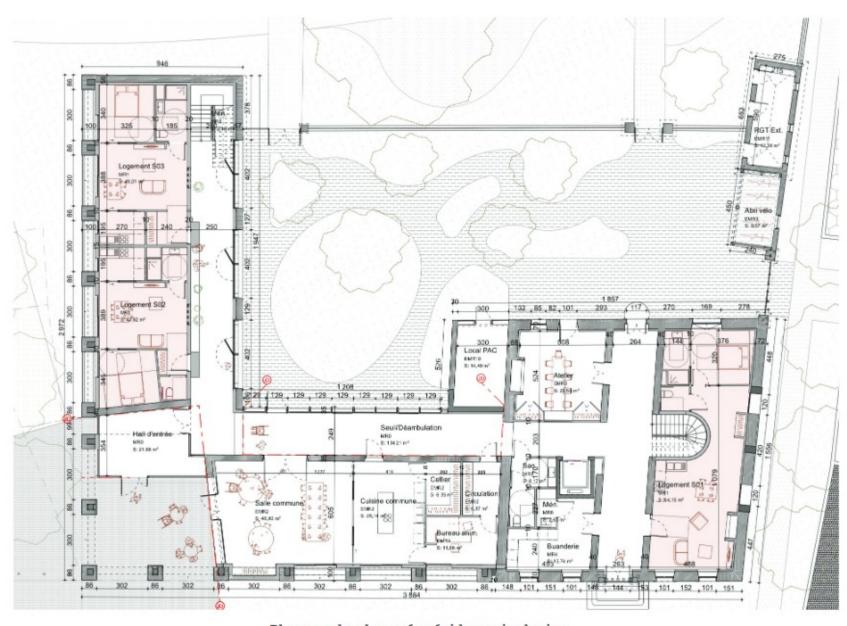
Vue depuis la Place du Padouen vers la Maison Rivière





Vue depuis déambulation des arcades vers la cour - Concours





Plan rez-de-chaussée résidence inclusive





Plan R+1 résidence inclusive

Informations Décembre 2024

L'heure du début des travaux approche!

Les études, l'analyse des projets a abouti.

Juillet 2024 : Dépôt des demandes de permis de construire auprès de la CC2R Communauté de Communes des 2 Rives).

Permis de Construire 1

plans : résidence

Il concerne la maison et ses dépendances pour un projet de 15 appartements autonomes.

Le domaine sera par ailleurs aménagé avec un salon et une cuisine commune pour les résidents. Permis de Construire 2

Plans : extérieurs

Il concerne l'aménagement paysager et urbain extérieur de l'ensemble.

Il prend en compte le parc actuel de la Maison Rivière, la place Padouen qui sera re-végétalisée jusqu'au parking d'accès au Campus. Il inclut aussi la transformation du bâtiment des archives (jadis salle des fêtes) en Halle de Festivités 28 octobre 2024 : Dépôt des candidatures des entreprises pour la réalisation des travaux.

25 novembre 2024 : Réception, validation et choix des entreprises. Celles-ce sont retenues par la Commission M.A.P.A (Marché à Procédure Adaptée).

Cette commission est composée d'élus et de l'architecte en charge du projet. Les entreprises sont désignées selon le cahier des charges et prend en compte des critères budgétaires, techniques et environnementaux, ainsi que l'échéancier de réalisation

19 décembre 2024 : Délibération et signature de tous les marchés avec les entreprises par le Conseil Municipal

Février 2025

Les travaux commenceront

Nous nous excusons des désagréments qu'ils vous causeront.

Durée des travaux escomptée : 15 mois